

« Parce que Dieu lui-même nous a aimés le premier » 1 Jn 4, 19

COMMENT SE VIT ET SE CÉLÈBRE LE SACREMENT DE LA RÉCONCILIATION ?

Dans le langage courant, beaucoup de baptisés indiquent vouloir « se confesser ». Cependant, il convient de parler du sacrement de la réconciliation, c'est-à-dire d'**un acte d'Amour infini de Dieu envers les femmes et les hommes que nous sommes**. « Délivre-nous du mal ! » (Mt 6, 13). Cette prière, nous la faisons nôtre, car nous savons que, malgré notre baptême, nous laissons le mal habiter nos vies, même si ce n'est pas toujours notre choix initial (Rm 7, 14-25). Demander pardon à Dieu, c'est reconnaître de quelle manière nous avons parfois rompu le lien qui nous unissait à Lui et ce, volontairement. Mais c'est aussi **lui demander la force de nous tourner vers le bien et de savoir le traduire dans nos paroles et par nos gestes**.

D'abord, se préparer

1



À la lumière de la Parole de Dieu...

Avant d'aller rencontrer un prêtre pour se confesser, il est important de se mettre en présence du Seigneur et d'écouter sa Parole de vie, notamment dans son Évangile. Car laisser résonner sa voix, c'est **entendre son amour pour chacun de nous et adapter nos réponses à cet amour**. Ainsi, l'examen de conscience ne se fait pas seulement à partir de ce qui me semble être mal, mais à partir des appels incessants de Dieu à vivre de sa vie.

La paroisse propose, notamment à l'Avent et au Carême, des feuillets qui accompagnent notre quête spirituelle d'une vie plus ajustée au projet de Dieu pour nous. Ces documents sont téléchargeables sur le site Reflets d'Église : www.eglise-niort.net

2



... chercher à vivre en disciple de Jésus-Christ

En rencontrant le prêtre, il sera opportun de partir de cette Parole de Dieu et de lui dire l'essentiel de ce qui nuit à notre relation avec Dieu et avec les autres en le regrettant sincèrement. Il est aussi utile de **préciser la « ferme résolution » prise – c'est-à-dire l'engagement concret qui exprime un changement de vie –** pour répondre à l'infinie miséricorde de Dieu pour nous.

Ensuite, célébrer le sacrement

3

En se laissant accueillir par le Seigneur...

Après s'être installé dans la position qui lui convient le mieux (assis ou à genoux), le pénitent trace son signe de croix et peut simplement demander au prêtre : « **Bénissez-moi, mon Père, parce que j'ai péché** ». Le prêtre invite ensuite le pénitent à avoir confiance en Dieu. Ainsi, c'est le Seigneur lui-même qui l'accueille.

4

... le pénitent exprime son repentir...

Avant de présenter au prêtre les péchés dont il s'accuse, le pénitent peut préciser la date de sa dernière confession et/ou reprendre un passage de l'Écriture qu'il a lu au préalable et exprimer ce qui inquiète sa conscience.

Certains prennent aussi le temps parfois, de **rendre grâce pour les merveilles que Dieu accomplit dans leur vie**, en saisissant quelques traces de sa présence, comme le cardinal Martini (cf. Osservatore Romano, 21.02.1995) :

Remercier Dieu de ce que je suis, de son don, sous forme de dialogue, de prière, de louange ; reconnaître ce qui maintenant, devant Dieu, me procure cette joie : je suis content de telle ou telle chose, passée ou présente.

Quoiqu'il en soit, il s'ensuit toujours **un dialogue avec le prêtre qui peut évoquer de précieux conseils et surtout proposer une pénitence adaptée** pour vivre comme le Christ, toujours livré à l'Amour ! Cette pénitence n'est pas une punition, mais un moyen de chercher à changer, dans notre vie, tout ce qui va à l'encontre de la volonté divine. Il est souvent opportun de choisir une pénitence accompagnée d'une résolution objective et concrète.

5

... manifeste sa contrition ...

Vient le temps d'exprimer clairement son repentir en s'engageant réellement et fermement vers une vie nouvelle. Plus que les mots qu'il s'agit de réciter, cette prière peut être, par exemple, celle que l'Église Catholique propose dans l'acte de contrition :

Mon Dieu, j'ai un très grand regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon, infiniment aimable et que le péché vous déplaît. Je prends la ferme résolution, avec le secours de votre sainte Grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence. Amen

6



... et reçoit l'absolution !

Le prêtre prononce enfin les paroles de l'absolution et **renvoie le pénitent pardonné dans la Paix du Christ**. Il est important qu'il prenne ensuite un temps d'action de grâce silencieux. Il peut aussi être heureux de prier, par exemple, avec les mots du psaume 33 :

*Je bénirai le Seigneur en tout temps,
sa louange sans cesse à mes lèvres.*

*Magnifiez avec moi le Seigneur,
exaltons tous ensemble son nom.*

*Je cherche le Seigneur, il me répond :
de toutes mes frayeurs, il me délivre.*

*Qui regarde vers lui resplendira,
sans ombre ni trouble au visage.*

*Un pauvre crie ; le Seigneur entend :
il le sauve de toutes ses angoisses.*

*Il est proche du cœur brisé,
il sauve l'esprit abattu.*

*Le Seigneur rachètera ses serviteurs :
pas de châtement pour qui trouve en lui son refuge.*

Enfin, exulter de joie et choisir la vie divine !

7



L'expérience du Père qui est « tendresse et pitié, lent à la colère et plein d'amour » (Ps 102) dans la parabole du Père avec ses deux enfants (Lc 15), est riche d'enseignements pour nous. La vie nouvelle est une vie qui mène à une véritable action de grâce, à une joie qui demeure. En son temps, il a « tué le veau gras » (Lc 15, 23), signe de temps où « un festin de viandes grasses et de vins capiteux » (Is 25, 6) est déjà inauguré ! Oui, comme lors d'une fête, le Seigneur se réjouit de nous retrouver, de nous revoir réunis avec nos frères et sœurs et nous surtout, de revivre toujours plus unis à Lui !

Reste, désormais, à perdurer dans cette vie de communion qui conduit à la joie. Quoi de mieux, pour tenir bon, que de relire un large extrait du chapitre 30 du Deutéronome (v. 9 et suivants) ? Cette Parole nous invite justement à choisir la vie. Mais pas de manière abstraite ! C'est dans nos quotidiens, nos choix ordinaires que la vie divine peut se manifester.

POUR QUE CHACUN PUISSE TROUVER LA PAIX À L'OCCASION DE CE TEMPS DE GRÂCE

Est-ce que Dieu pardonne tout ?

Oui, nous pouvons être certains que Dieu pardonne tous les péchés. Aucun péché ne dépasse sa capacité de pardonner. Dans l'histoire de l'Église, les exemples ne manquent pas de grands pécheurs entièrement réconciliés avec Dieu : saint Pierre qui a pourtant renié trois fois le Christ, le bon larron condamné à mort pour de lourdes fautes, sainte Marie-Madeleine ancienne prostituée... Dieu est prêt à tout pour nous pardonner, mais à une seule condition : que nous le lui demandions simplement !

Que va penser le prêtre ?

La peur d'être jugé par le prêtre est un frein tenace pour empêcher de recevoir le pardon de Dieu. Pourtant, le prêtre est lui aussi rempli de faiblesse, il connaît d'expérience combien il est difficile parfois de se confesser. Aussi, au lieu d'écraser le pénitent qui s'accuse d'une faute dont il a honte, il va plutôt être édifié par ce choix d'être réconcilié avec Dieu. Une personne qui demande pardon est toujours infiniment plus grande que sa faute. Elle grandit dans l'humble reconnaissance de ses manquements. Par ailleurs, un mot de saint Jean Bosco peut vous aider à comprendre « ce qui se passe » du côté du prêtre : *« Dites-vous bien que lorsque vous confessez quelque chose de grave à un prêtre, vous ne baissez pas dans son estime, vous montez dans son estime ».*

Et si je n'ai aucun péché à me reprocher ?

Il y a alors deux solutions : ou bien vous êtes parfait et la consultation de ce document ne vous sera donc d'aucune utilité... ou bien votre conscience n'est pas en bon état ! Il est grand temps de lui donner un peu d'exercice en la confrontant à l'examen de conscience qui nous est proposé par la méditation de la Parole de Dieu. Par ailleurs, *« si nous disons : nous n'avons pas de péché ; nous nous égarons nous-mêmes et la vérité n'est pas en nous. Si nous confessons nos péchés, fidèle et juste comme il est, Dieu nous pardonnera »* (1 Jn 1, 8-9).

Pourquoi avouer ses péchés à un prêtre ?

Après sa résurrection, Jésus a dit à ses apôtres : *« Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis »* (Jn 20,23). Le prêtre a reçu du Christ, par l'intermédiaire de l'Église, ce même pouvoir de pardonner. Rempli de la miséricorde de Jésus, il accueille le pénitent avec respect, le console, le libère, l'éclaire et l'exhorte... Et l'absout de tout péché, au nom même de Celui qui est venu pour nous sauver, Jésus-Christ. Quelle délivrance !

Je dis toujours la même chose, à quoi bon me confesser encore ?

Certains péchés ont des racines si profondes qu'il faudra lutter contre eux toute sa vie. Ce combat a du prix aux yeux du Seigneur, il contribue au salut du monde et au nôtre. Le chrétien se confessant régulièrement de fautes semblables montre qu'il persévère fidèlement dans la lutte contre le péché. Pas à pas, unie à tous nos efforts réguliers, la grâce de Dieu nous transforme en profondeur. Sa grâce infinie nous permet de ressortir de la confession, plus forts que nous y sommes entrés et sûrs que le Seigneur ne cesse de nous combler comme un Père aimant.

